

<https://ressources.anap.fr/immobilier/publication/1459-anticiper-la-mise-en-service-d-un-batiment>

Anticiper la mise en service d'un bâtiment

Sommaire

1. Introduction
2. Fiches thématiques
 - + 2.1. Définition détaillée des...
 - + 2.2. 2. dimensionnement du scé...
 - + 2.3. Préparation des équipes
 - + 2.4. Processus de mise en plac...
 - + 2.5. Préparation des systèmes...
 - + 2.6. Organisation et pilotage...
 - + 2.7. Communication
 - + 2.8. Respect et suivi du plann...
 - + 2.9. Respect et suivi du budge...
 - + 2.10. Déménagement
 - + 2.11. Finalisation du projet
3. Annexes

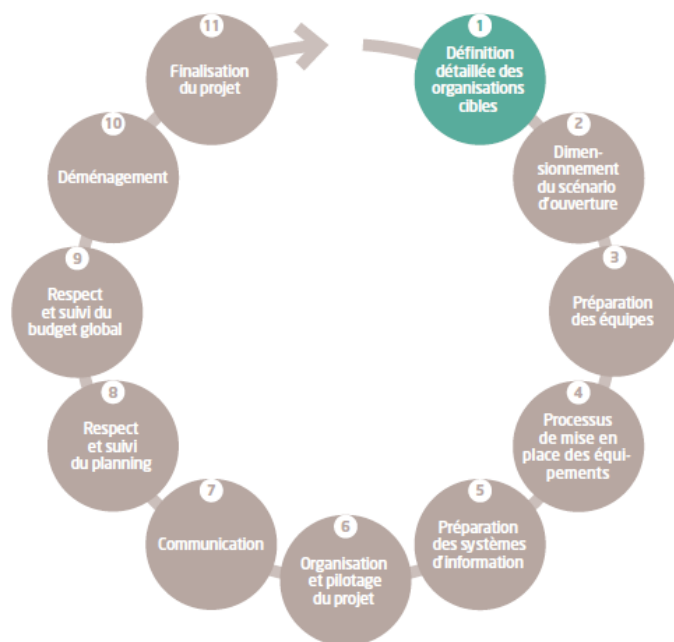
↪ 2. Fiches thématiques

↪ 2.1. Définition détaillée des organisations cibles

ENJEUX

La définition détaillée des organisations cibles répond à trois enjeux majeurs :

- garantir un fonctionnement parfaitement opérationnel dans le nouveau bâtiment dès l'arrivée des premiers patients ;
- abandonner les modes de fonctionnement liés aux anciens locaux qui s'avéreront peu performants ou non adaptés dans le contexte du nouveau bâtiment ;
- anticiper les changements et préparer les équipes en évitant un saut dans l'inconnu inutilement brutal.



NECESSITES ET PREREQUIS

Il est préalablement nécessaire d'avoir :

- mis en place la structure de projet et les dispositifs de pilotage et de prise de décision permettant d'impliquer tous les acteurs de l'établissement, y compris les organisations syndicales ;
- identifié les principales ruptures par rapport au fonctionnement actuel ;
- défini la stratégie de conduite du changement.

LIENS AVEC LES AUTRE DIMENSIONS DU PROJET

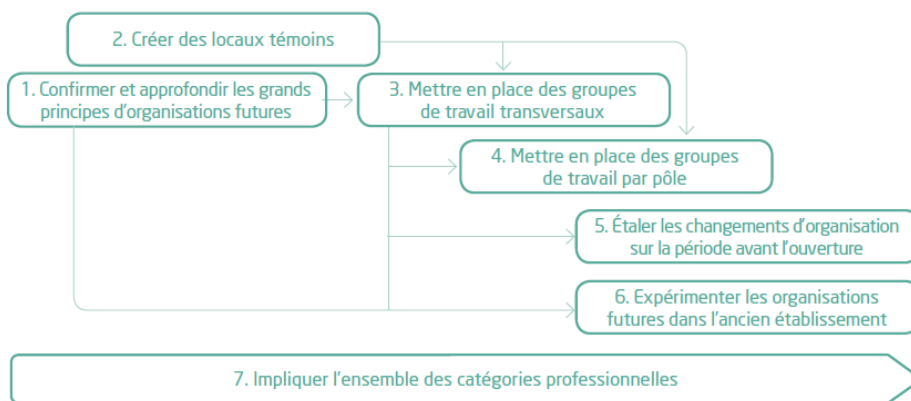
La définition détaillée des organisations cibles...

...influence le nombre d'unités à l'ouverture	-- >	Dimensionnement du scénario d'ouverture - thème 2
...impacte les besoins de formation	-- >	Préparation des équipes - thème 3
...impacte le plan d'investissement	- - >	Préparation des équipements - thème 4
...se traduit par des besoins d'outils	- - >	Préparation des systèmes d'information - thème 5
... peut impacter l'organisation de projet en fonction de l'ampleur des changements	- - >	Organisation et pilotage du projet - thème 6
...alimente la communication sur le nouveau bâtiment	- - >	Communication - thème 7
...contribue au niveau d' <u>efficience</u>	- - >	Respect et suivi du budget global - thème 9
...impacte le plan de <u>transfert</u>	- - >	Déménagement - thème 10
...doit être constatée comme performante après l'ouverture	- - >	Finalisation du projet - thème 11

PRATIQUES MISES EN OEUVRE

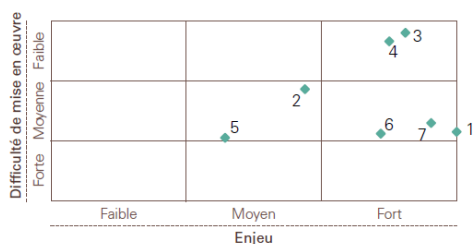
La préparation des nouvelles organisations nécessite la mise en oeuvre de groupes de travail par pôle ou par secteur d'activité. Afin de s'assurer de la cohérence des organisations proposées par les pôles, la définition des grands principes du projet et la gestion par des groupes de travail transversaux des thèmes qui concernent plusieurs pôles doivent être effectuées préalablement (par exemple la création d'un plateau de consultations centralisé). Les grands principes et les réflexions transversales peuvent amener l'établissement à expérimenter les organisations futures dans les anciens bâtiments, éventuellement dans une version dégradée ou partielle, afin de s'assurer de leur pertinence. De même, certains changements peuvent être mis en oeuvre avant l'ouverture, afin de limiter l'ampleur des ruptures que les équipes doivent assimiler au moment de l'entrée dans le nouveau bâtiment. La création de locaux témoins peut également faciliter les réflexions des différents groupes de travail et permettre des expérimentations visant à « ajuster » les organisations projetées. Il convient de rappeler les principes fondamentaux d'organisation qui ont conduit au projet de construction. Enfin, une implication de représentants de l'ensemble des catégories professionnelles de l'établissement à ces réflexions, et notamment, du corps médical, permet de garantir la bonne appropriation par les équipes des nouvelles organisations et de mesurer l'impact des organisations médicales sur les soignants et sur les effectifs médicaux.

Cette étape doit s'enclencher dès le début des travaux de construction pour mettre en place les groupes de travail et définir les plans d'action.



N°	Fiches	Enjeu	Difficulté de mise en oeuvre
1	Confirmer et approfondir les grands principes d'organisations futures	Fort	Moyenne
2	Créer des locaux témoins	Moyen	Moyenne
3	Mettre en place des groupes de travail transversaux	Fort	Faible
4	Mettre en place des groupes de travail par pôle	Fort	Faible
5	Étaler les changements d'organisation sur la période avant l'ouverture	Moyen	Moyenne
6	Expérimenter les organisations futures dans les anciens locaux	Fort	Moyenne
7	Impliquer l'ensemble des catégories professionnelles	Fort	Moyenne

DEFINITION DETAILLÉE DES ORGANISATIONS CIBLES



LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES

Pratiques mises en oeuvre	Établissement	Titre du document	Disponibilité
Formaliser les grands principes pour cadrer les réflexions sur les organisations	C.H.U. de Dijon	Charte définissant les principes d'organisation des activités dans le nouveau bâtiment	En ligne

Expérimenter les organisations futures dans l'ancien établissement	C.H.I. de la Haute-Saône	Rapport de conclusion sur l'expérimentation de la nouvelle équipe hôtelière	En ligne
--	--------------------------	---	----------

Sous-chapitres :

- 2.1.1. 1.1 Confirmer et approfondir les grands principes d'organisation dans les nouveaux bâtiments
- 2.1.2. 1.2 Créer des locaux témoins
- 2.1.3. 1.3 Mettre en place des groupes de travail transversaux
- 2.1.4. 1.4 Mettre en place des groupes de travail par pôle
- 2.1.5. 1.5 Étaler les changements d'organisation sur la période avant l'ouverture
- 2.1.6. 1.6 Expérimenter les organisations futures dans les anciens locaux
- 2.1.7. 1.7 Impliquer l'ensemble des catégories professionnelles

Ressources associées

KIT DE PRODUCTIONS, OUTIL
Exemples d'outils d'établissements de santé pour anticiper la mise en service d'un bâtiment

Glossaire

efficienc
transfert
pilotage

Date de parution : 02/02/2012

Télécharger la production